

ASSEMBLEE GENERALE

Il n'existe plus qu'une seule section d'officiers mariniers et veuves dans les pays de Daoulas et du Faou. L'assemblée générale, qui s'est tenue, salle Houat, ce dimanche 28 janvier 2024 en matinée, a validé les nouveaux statuts.

« Après les officiers mariniers de la commune du Faou, ce sont aux 27 officiers mariniers des communes de Daoulas, Logonna-Daoulas et L'Hôpital-Camfrout de se retrouver au sein de la même section. Nous avons obtenu l'accord de l'association du Nord-Finistère des officiers mariniers, explique Alain Wichorski, président. Nous sommes désormais 88 adhérents ».

Christian Billiaux, jusqu'ici président de l'association de Logonna-Daoulas, reste au bureau comme responsable de secteur et porte-drapeau. Christine Wallas est nommée trésorière, Gérard Wallas, secrétaire, Hervé Rambert et Bruno Moallic sont désignés comme porte-drapeaux.

(source : Le Télégramme et aom29N)

